



RECHERCHE KINESITHERAPEUTE(S) POUR INSTALLATION DANS UN POLE DE SANTE A SAVIGNY (Ouest lyonnais)

La commune de Savigny (Rhône) a engagé la création d'un pôle de santé regroupant :

1. Un centre de santé municipal déjà en place sur la commune et comprenant 2 médecins généralistes dont un médecin coordinateur, un médecin junior, une assistante médicale et une infirmière Asalée,
2. Une psychologue, déjà sur la commune.
3. Un ostéopathe, en activité sur une autre commune.
4. Une orthophoniste, déjà sur la commune.

La commune compte 2000 habitants environ mais permet l'accès aux soins des habitants de plusieurs villages alentours.

Le centre de santé municipal a commencé son activité depuis le 3 avril 2023 dans des locaux d'attente et les plannings des deux médecins sont bien complets.

La psychologue a également commencé à travailler 2 jours par semaine dans un local d'attente.

Nous recherchons un ou des kinésithérapeutes souhaitant s'installer sur la commune pour compléter l'équipe du pôle de santé.

Le pôle de santé sera composé de 3 niveaux, un premier niveau qui accueillera l'ostéopathe et la psychologue.

Le second niveau est dédié à l'orthophoniste et au(x) kinésithérapeute(s).

Une salle de 56 m² est prévue pour l'installation d'un ou deux kinésithérapeutes comprenant 2 cabinets et une salle d'activité. Cette installation pourra être modulée en fonction des besoins et de la date d'intégration du professionnel dans le projet au regard de l'avancée des travaux.

A ce même étage, se trouvera également la salle de repos du pôle de santé donnant sur une terrasse couverte et permettant à l'ensemble des professionnels de pouvoir se restaurer et se réunir.

Le troisième niveau accueillera le centre de santé municipal (médecins, assistante médicale, infirmière...).

Il est prévu une coordination de l'ensemble des professionnels du pôle de santé.

Le pôle est rattaché à la CPTS des Monts du Lyonnais.

Les travaux commencent mi-mars et devraient être terminés pour une installation en juin 2025.

Le prix de la location devrait être de 12 € le mètre carré (12€ *56 m² = 672 €) comprenant la salle d'attente, les toilettes et la salle de repos/repas dédiée aux professionnels du pôle de santé.

A ce montant de loyer, il faudra rajouter les charges (eau et chauffage collectif).

L'abonnement internet et téléphonique sera de la responsabilité de chaque professionnel.

Vous êtes intéressé(e) ou souhaitez avoir plus d'informations, contactez Mme BUREAU (DGS) au :
04 74 72 09 03 ou adressez un mail à : dgs@mairie-savigny69.fr